



Rapport de résultats 2017

1602611

BKF

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	2
ACRONYMES.....	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES)	6
1.1 FICHE DE L'INTERVENTION.....	6
1.2 EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	7
1.3 AUTOÉVALUATION DE LA PERFORMANCE	7
1.3.1 <i>Pertinence</i>	7
1.3.2 <i>Efficience</i>	7
1.3.3 <i>Efficacité</i>	8
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	8
1.4 CONCLUSIONS	8
2 MONITORING DES RÉSULTATS	10
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE	10
2.1.1 <i>Contexte général</i>	10
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	10
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	10
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	11
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	12
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	12
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	12
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	12
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	12
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	13
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	13
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	13
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2	14
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	14
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	14
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	15
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3	15
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	15
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	16
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	16
3 THÈMES TRANSVERSAUX.....	18
3.1 GENRE.....	18
3.2 ENVIRONNEMENT	18
3.3 AUTRE : DROITS HUMAINS	19

4	GESTION DES RISQUES.....	21
5	PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	24
5.1	RÉORIENTATIONS STRATÉGIQUES	24
5.2	RECOMMANDATIONS	24
5.3	ENSEIGNEMENTS TIRÉS.....	25
6	ANNEXES	26
6.1	CRITÈRES DE QUALITÉ	26
6.2	DÉCISIONS PRISES PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE ET SUIVI	30
6.3	CADRE LOGIQUE MIS À JOUR	33
6.4	APERÇU DES MORE RESULTS.....	35
6.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	36
6.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	39

Acronymes

AEP	Approvisionnement en Eau Potable
APD	Avant-Projet Détaillé
APS	Avant-Projet Sommaire
BE	Bureau d'Etudes
BF	Borne Fontaine
BP	Branchement Privé
CCTP	Cahier de Clauses Techniques Particulières
CE	Château d'Eau
CEMEAU	Centre des Métiers de l'eau
COFIL	Comité de Pilotage
CS	Convention Spécifique
CSC	Cahier Spécial des Charges
CTB	Coopération Technique Belge
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DASS	Direction de l'Assainissement
DEX	Direction de l'Exploitation
DG	Directeur General
DGCMEF	Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGD	Direction Générale de la coopération au Développement et Aide Humanitaire
DM	Direction des Marchés
DPI	Direction de la Planification et des Investissement
DREA	Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
DRNE	Direction Régionale du Nord Est
DTF	Dossier Technique et Financier
ENABEL	Agence Belge de Développement
EPCD	Etablissement Public Communal de Développement
EUR	Euro
FCFA	Franc de la Communauté Française de l'Afrique (Zone Ouest)
FDAL	Fin de la Défécation à l'Air Libre
GIZ	Coopération Technique Allemande
MEA	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement.
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAAMU	Projet d'Assainissement Autonome en Milieu Urbain
PADAEPA	Projet d'Appui aux Droits à l'Accès à l'Eau Potable et à l'Assainissement de la ville de Fada N'Gourma
PEA	Programme Eau potable et Assainissement

PN-AEP	Programme National – Approvisionnement en Eau Potable
PV	Procès-Verbal
RPE	Reduction des Perte d'Eau
SD	Schéma Directeur
SI	Système d'Information
STBV	Station de Traitement des Boues de Vidange
TDR	Termes De Reference
TEF	Taux d'Exécution Financière
TEP	Taux d'Exécution Physique
UGP	Unité de Gestion du Projet

1 Aperçu de l'intervention (max. 2 pages)

1.1 Fiche de l'intervention

Intitulé de l'intervention	Projet d'Appui aux Droits à l'Accès à l'Eau Potable et à l'Assainissement de la ville de Fada N'Gourma - (Région de l'Est)
Code de l'intervention	BKF 16 026 11
Localisation	Fada N'Gourma (Région de l'Est) – Burkina Faso
Budget total	10.000.000 EUR contribution belge (+ 257.115 EUR contrepartie burkinabé en nature et RH qualifiés)
Institution partenaire	L'institution partenaire est l'Office National de l'Eau et l'Assainissement (ONEA).
Date de début de la Convention spécifique	23/07/2016
Date de démarrage de l'intervention/ Mise en place direction UGP)	22/08/2016
Date prévue de fin d'exécution (Six mois avant fin CS)	23/01/2020
Date de fin de la Convention spécifique (48 mois après début CS)	23/07/2020
Groupes cibles	La population de la ville de Fada N'Gourma, les services techniques de l'ONEA, les artisans, les entrepreneurs et tous les acteurs du service de l'eau potable et assainissement de la ville de fada N'Gourma.
Impact¹	Contribuer à l'atteinte des ODD dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu urbain par l'accroissement de l'accès durable à l'eau potable, au développement de l'assainissement et à la promotion du droit d'accès à ces services.
Outcome	L'accès durable à l'eau potable et l'assainissement adéquat sont améliorés dans la ville de Fada N'Gourma.
Outputs	R1. L'approvisionnement en eau potable est amélioré en quantité sur base de la ressource existante optimisée.
	R2. L'assainissement de la ville de Fada N'Gourma est amélioré au niveau des infrastructures d'assainissement autonome en milieu scolaire.
	R3. Les droits des titulaires sont respectés et les devoirs des détenteurs sont acquittés.
Année couverte par le rapport	2017

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

1.2 Exécution budgétaire

	Budget (EUR)	Dépenses (EUR)		Solde (EUR)	Taux de déboursement à la fin de l'année 2017
		Année précédente (2016)	Année couverte par le rapport (2017)		
Total	10.000.000	246.610,50	486.012,63	9.267.376,67	7,3
Output 1	7.502.500	88.656,98	222.504,38	7.191.338,64	4,1
Output 2	560.000	0,00	0,00	560.000,00	0,0
Output 3	445.000	0,00	54,42	444.945,58	0,0

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	B

L'intervention est bien ancrée dans les politiques sectorielles nationales et avec son approche fondée sur les droits humains s'inscrit à plein dans la nouvelle dynamique d'atteinte des Objectifs de Développement Durable en matière d'eau et assainissement. L'intervention reste extrêmement pertinente par rapport aux besoins du groupe cible.

La logique d'intervention reste appropriée et les indicateurs, révisés au cours de l'année 2017, permettent de mesurer les progrès de l'intervention. Risques et hypothèses sont clairement identifiés bien que d'améliorations soient nécessaires pour gérer correctement les actions requises pour minimiser l'impact des risques.

1.3.2 Efficience

	Performance
Efficience	C

La plupart des inputs (Finances, biens, équipements) sont disponibles à temps. La disponibilité des ressources humaines (expertise interne ONEA et personnel en poste à Fada) par contre pose de problèmes qui doivent être résolus pour l'atteinte des résultats.

La plupart des activités sont en retard, toutefois des mesures correctives sont en cours d'adoption (Prolongation du délai de mise en œuvre de l'intervention). Une fois le délai de mise en œuvre du Projet prolongé les outputs seront vraisemblablement livrés dans les temps.

Les modalités de mise en œuvre de l'intervention ne correspondent toutefois pas aux pratiques habituelles du partenaire et des ajustements s'avèrent nécessaires en termes de mobilisation de l'expertise interne du Partenaire, sélection des prestataires (BE) et passation des marchés, pour respecter les délais et garantir la bonne qualité des outputs.

1.3.3 Efficacité

	Performance
Efficacité	C

L'outcome, tel que prévu pour l'année 2017, a été atteint avec quelque écart minime ; les effets négatifs dus au retard dans la mise en œuvre des activités ne se font pas ressentir sur la planification de 2017.

L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies de mise en œuvre pour mieux correspondre à la réalité constatée ni en termes de solutions apportées ni dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique.

Des importantes mesures doivent être prises (Prolongation du délai de mise en œuvre, mobilisation expertise interne du partenaire, clarification des responsabilités en relation aux modalités exécutives du Projet) pour que l'intervention puisse atteindre son outcome.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, étant donné que les infrastructures du Projet seront gérées par une institution structurée et compétente telle que l'ONEA. De plus le principe de péréquation permet aux centres ONEA en actif de supporter les centres déficitaires. L'amélioration de la desserte en eau sur le long terme par contre repose sur la mobilisation d'une ressource supplémentaire (eau de Bilanga) dont la mobilisation nécessite d'un investissement considérable et pourrait être remise en question par faute de financements.

La continuité des résultats demande donc une appropriation des institutions plus directement impliqués dans la mise en œuvre de l'intervention (ONEA et Marie de Fada) et l'appui politique nécessaire pour une correcte planification des investissements indispensable pour garantir la disponibilité de la ressource.

1.4 Conclusions

Après seize mois de vie du Projet force est de constater que sa mise en œuvre connaît des difficultés majeures qui empêchent une implémentation cohérente des activités et qui mettent à risque l'atteinte des résultats.

- La phase de formulation s'est achevée sans que le partenaire ait compris pleinement les retombés de certains choix contenus dans le DTF, notamment au sujet des modalités exécutives du Projet. La Cogestion n'est pas une modalité adaptée au partenaire qui, pour les autres financements, adopte soit une gestion à responsabilité directe soit une gestion complètement déléguée à une agence d'exécution. De plus le cadre d'exécution du Projet est compliqué par le fait que l'intervention n'est pas exécutée complètement en Cogestion. Une partie importante du budget est en effet gérée en Régie belge, ce qui complique davantage la compréhension des rôles réciproques. Par ailleurs il y

une divergence d'interprétation des textes de la CS. Aucune des deux parties ne respecte totalement les clauses du partenariat, et la plupart des textes belges cités en référence ne sont toujours pas disponibles. Une simplification du cadre d'exécution du Projet s'avère nécessaire.

- La classification des projets de développement selon la loi burkinabé en vigueur comporte trois catégories (*A et B pour l'exécution sous le contrôle de l'administration publique ; C pour l'exécution via une agence d'exécution*). A chaque catégorie correspondent des responsabilités claires, définies par arrêtés ministériels, et des modalités spécifiques de prise en charge de frais et indemnités liés à la mise en œuvre du Projet. Une conséquence directe du fait que notre projet se situe en dehors de ce schéma est le manque des arrêtés ministériels de création du Projet. Il est indispensable que le Projet soit formellement reconnu par voie légale.
- Le DTF du projet a établi que la mise à disposition des ressources humaines interne à l'ONEA, indispensables pour la bonne exécution du Projet, sera fournie comme contrepartie nationale en nature. Il en résulte que le Projet manque d'incitations pour la mobilisation de ce personnel dans la réalisation de ses activités, d'où la faible implication des services techniques de l'ONEA. Il en est de même pour l'implication des services techniques municipaux de la Commune de Fada N'Gourma. Ceci a des conséquences directes sur les activités du Projet : les longs délais de validations des dossiers techniques préparés par les prestataires externes et les retards dans la rédaction des dossiers internes (DAO, passation des marchés, etc.). Le partenaire et la Mairie de Fada N'Gourma devraient mettre en place un dispositif permettant de mobiliser effectivement ses ressources internes pour tous les besoins du Projet.
- Face à un délai d'exécution initiale de l'intervention extrêmement court (Trois ans seulement) le Projet a obtenu l'accord de principe de la DGD du Ministère des affaires Etrangères belge (sans écrit formel) pour une prolongation de 18 mois. Cette prolongation risque toutefois de ne pas suffire si la durée des phases de validation des études techniques et de passation de marchés n'est pas réduite par rapport à la durée que le Projet expérimente présentement. Les délais critiques sont ceux associés à la réalisation des infrastructures hydrauliques pour l'AEP de Fada. Il faut retenir un délai limite pour le lancement du DAO au 30/06/2018 et ensuite 12 mois pour la passation des marchés à partir de cette date.

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution ENABEL
Jean Marie MEHOU	Agostino PICCHIONI RUGGERI



2 Monitoring des résultats²

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

L'évolution majeure du contexte qui a affecté l'intervention est relative aux nombreuses réaffectations de personnel opérées au sein de l'ONEA entre le dernier trimestre 2016 et la première année du Projet. Les réaffectations ont concerné le Directeur Générale (DG), le Directeur de la Planification et des Investissements (DPI), le Directeur de la Direction Régionale Nord-Est (DRNE), le Responsable du centre exploitation de Fada N'Gourma, les Responsables nationaux de Projet (Trois Responsables se sont succédés dont un seul a été désigné Responsable national conformément aux clauses du DTF depuis le 10/10/2017).

La plupart du personnel qui avait participé à la formulation n'était plus en poste lors du démarrage sans que des passations exhaustives ait été assurées. Ceci a comporté une remise en cause de tous les arrangements qui avaient été négociés avec les anciens responsables et une laborieuse mise en place du partenariat avec l'ONEA.

2.1.2 Contexte institutionnel

L'intervention est ancrée au Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (pour la tutelle technique) et au Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (pour la tutelle administrative et financière). En étant Commune d'accueil des réalisations du projet la Mairie de Fada N'Gourma est un partenaire incontournable pour assurer la mise en œuvre de l'intervention.

La période de rapportage n'a pas connu des changements majeurs de contexte et l'ancrage institutionnel du Projet est toujours pertinent, bien que des ajustements soient envisageables pour corriger les faiblesses constatées, et notamment :

- Le manque d'un Protocol d'accord entre la Mairie de Fada N'Gourma et le Projet, qui établisse de manière claire les obligations réciproques.
- Le manque des arrêtés ministériels de création du Projet et de son Comité de Pilotage par le MEA et le MINEFID.
- La faible implication du MINEFID par rapport aux difficultés relatives à l'interprétation des clauses de la CS.
- La faible implication du MEA par rapport aux difficultés relatives aux études techniques des grand travaux d'AEP de Fada N'Gourma.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

L'intervention est exécutée sous la responsabilité conjointe de l'ONEA et d'ENABEL qui ont désigné respectivement un Responsable National et un Coresponsable au sein

² L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

de l'unité de gestion du projet (UGP). Le Comité de pilotage supervise et oriente l'exécution du Projet.

Le budget du Projet comporte une composante dite "COGESTION", actionnée par les signatures conjointes des mandataires désignés par les deux parties (ENABEL et ONEA) et d'une composante en "REGIE" actionnée exclusivement par les mandataires désignés par la partie Belge.

Cette modalité hybride a manifesté ses limites pendant cette première année de mise en œuvre du Projet, puisque les deux parties n'ont pas la même interprétation des clauses de la CS et de leur mise en application scrupuleuse. La gestion exclusive en Régie ENABEL ne permet pas au Responsable national de défendre les données de cette gestion régulièrement réclamés par les différents services techniques d'inspection ministériels.

Dans le premier semestre 2017 des échanges ont été entrepris entre les différentes parties prenantes par rapport à la possibilité de passer de la Cogestion vers la Régie, avec l'objectif de limiter les délais des procédures d'attribution des marchés publics. Les modalités exécutives du DTF ont été finalement maintenues pour garantir l'implication et la responsabilité de la partie nationale.

2.1.4 Contexte HARMO

Le DTF du Projet avait identifié deux axes principaux de synergies avec les autres intervenant dans le domaine de l'eau et l'assainissement dans la ville de Fada N'Gourma : Le Projet d'Assainissement Autonome en Milieu Urbain (PAAMU) et le Programme Eau potable et Assainissement (PEA).

En référence au premier intervenant une réorientation des activités du volet assainissement du Projet s'est avéré nécessaire car le PAAMU avait déjà en programme les études diagnostiques sur la récolte des boues des vidanges des latrines, l'organisation de la filière de récolte et les études de faisabilité d'une station de traitement des boues de vidanges (STBV). Pour éviter une duplication des activités entre les deux Projets il a été décidé, avec accord du COPIL, de laisser les études diagnostics et de faisabilité au PAAMU et d'utiliser le budget du PADAEPA, précédemment alloué pour ces activités, à la construction de latrines scolaires.

En référence au Programme PEA il faut signaler que l'activité du DTF d'amélioration du monitoring des infrastructures hydrauliques via technologies numériques était liée à l'implémentation d'un système d'information au niveau National par la GIZ en collaboration avec l'UE.

Au démarrage du projet il s'est avéré que le système d'information (SI) était encore en phase de réalisation et que la GIZ cherchait encore des partenaires pour le financement de certains modules du SI. Dans ces conditions il a été décidé de limiter le rôle du projet PADAEPA à un appui ponctuel à l'ONEA de Fada pour la collecte et la transmission des données pourvu que le timing de réalisation du SI soit respecté.

D'une part les changements d'activités cités ont engendré la prise en compte de nouveaux indicateurs au niveau des résultats 2 et 3 du Projet. D'autre part l'exigence d'harmonisation du système de monitoring du projet avec les systèmes nationaux a comporté l'adaptation des indicateurs déjà pris en compte dans le DTF. Le cadre des indicateurs du Projet a été ainsi modifié et le nouveau cadre de monitoring a été présenté dans le rapport BASELINE du Projet et validé par le COPIL.

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : L'accès durable à l'eau potable et l'assainissement adéquat sont améliorés dans la ville de Fada N'Gourma.					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année (2016)	Valeur année (2017)	Cible année (2017)	Cible finale
Réduction de la prévalence de maladies diarrhéiques dans la ville de Fada N'Gourma	4,5%	4,5%	3,95	4%	3,1%
Taux d'accès à l'eau potable des populations de la ville de Fada N'Gourma	88%	88%	87%	88%	90%

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Les activités planifiées pour l'année 2017 ont concerné principalement la réalisation des dossiers techniques et administratifs. La réalisation de ces activités ne permet pas de relier les évolutions des indicateurs aux effets réelles des actions du projet.

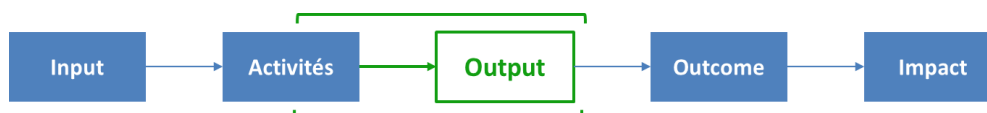
2.2.3 Impact potentiel

La mise en service des nouvelles infrastructures, avec les bénéfices qui en découlent en termes d'accès à une eau potable de bonne qualité et en quantité suffisante, et les activités complémentaires de sensibilisation à l'hygiène ont une forte probabilité de contribuer de manière significative à l'atteinte de l'impact supposé.

Par contre quelque risque existe sur la représentativité des indicateurs choisis :

- Un risque que la mesure des maladies d'origine hydrique soit affecté par une déclaration seulement partielle aux structures de santé du nombre de cas effectivement survenus et
- Un risque que le taux d'accès à l'eau ne prenne pas en compte la disponibilité d'eau potable en termes de quantité, qualité et continuité du service.

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : L'approvisionnement en eau potable est amélioré en quantité sur base de la ressource existante optimisée.					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année (2016)	Valeur année (2017)	Cible année (2017)	Cible finale ³
Ratio capacité de production d'eau potable / Besoins en eau potable	91	91	86	92	94
Taux de conformité physico-chimique de l'eau	98%	98%	98%*	98%	98%
Taux de conformité bactériologique de l'eau	99%	99%	100%*	99%	99%
Rendement total des installations*	75%	75%	70%	77%	83%
Nombre de Km de réseau de distribution neufs posés à la fin du Projet	0	0	0	2,5	41

*Valeurs calculés à partir des données du laboratoire du centre d'exploitation de Fada N'Gourma. Les données du Laboratoire National de Santé Publique n'ont pas été fournies à la date de clôture du présent rapport.

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁴	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1 : Etude de schéma directeur eau potable de la ville de Fada N'Gourma		X		
2 : Etudes techniques pour l'amélioration des capacités de production existantes		X		
3 : Etudes techniques pour l'extension du réseau de Fada (Traitement, stockage et distribution)			X	
4 : Réalisation des travaux d'aménagement du barrage de Tandjari (Mesures d'urgence)				X
5 : Réalisation des travaux de renforcement du réseau de distribution (Mesure d'urgence)				X
6 : Fourniture et pose d'équipements électromécaniques (Mesure d'urgence)				X

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Faute d'informations actualisés sur la disponibilité de la ressource en eau pour l'alimentation de la ville de Fada le DTF du projet avait indiqué la nécessité de conduire des études prospectives pour confirmer la limite d'exploitation de la retenue de Tandjari.

Pour déterminer le meilleur choix d'approvisionnement en eau pour le futur il a été donc nécessaire de conduire une étude préalable de schéma directeur d'eau potable sur la base de plusieurs variantes. Cette étude, conduite par le bureau d'étude SHER a pris fin en mai 2017.

Les études techniques de détail (Avant-projet détaillé), préalables à la prédisposition du DAO pour recruter l'entreprise et lancer les travaux des infrastructures hydrauliques, ont pu démarrer seulement après avoir validé, en mars 2017, les variantes proposées dans le cadre de l'étude de schéma directeur.

³ La valeur cible à la fin de l'intervention.

⁴ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Un rapport provisoire d'APD a ainsi été remis par le BE en octobre 2017 et il est en cours de validation. La validation finale de l'étude et le montage du DAO pour la contractualisation de l'entreprise était prévue pour la fin de décembre 2017, mais au vu de certaines difficultés rencontrées (fiabilité des données topographiques et géotechniques, disponibilité des sites, validation de la filière de traitement) un retard important est à craindre.

Ce retard, après la procédure de passation des marchés, se répercutera sur la date de démarrage des travaux, sans toutefois mettre en cause l'atteinte de l'output, pourvu qu'il reste limité à 4 – 5 mois. Des mesures sont donc à envisager pour contenir ce retard et parvenir à une validation rapide du dossier technico-administratif.

En attendant la mise en œuvre des gros travaux d'extension du réseau des actions à court terme ont été étudiés pour l'amélioration des capacités de production existantes (mesures d'urgence). Les dossiers techniques et administratifs ont été élaborés (Décembre 2016) mais la passation des marchés a connu un retard important et jusqu'à présent aucun des trois marchés en question n'a pu être attribué. Le retard dans l'exécution des mesures d'urgence justifie en bonne partie l'écart enregistré entre les valeurs cible des indicateurs de l'output 1 et les valeurs mesurées pour l'année 2017. D'autre part le système d'AEP actuel a atteint la limite de ses potentialités et l'augmentation de la capacité de production n'est plus en adéquation avec l'augmentation de la demande.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : L'assainissement de la ville de Fada N'Gourma est amélioré au niveau de des infrastructures d'assainissement scolaires.					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année (2016)	Valeur année (2017)	Cible année (2017)	Cible finale
Nombre de cabines de latrines scolaires construites par le projet.	0	0	0	0	140
Proportion des élèves ayant adopté le lavage des mains au savon après utilisation des latrines	0	0	0	0	140

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁵	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1 : Etudes techniques pour la construction des latrines			X	
2 : Rédaction DAO pour attribution du marché des travaux de construction des latrines			X	
3 : Rédaction DAO pour le recrutement d'une mission de contrôle des travaux de construction des latrines			X	

⁵ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Le volet assainissement du Projet a connu en 2017 une réorientation majeure. La réalisation des études diagnostiques pour organiser une filière de récolte des boues des vidanges et les études techniques pour la réalisation d'une STBV ont été remplacés par la construction de latrines scolaires. Une fois reçu l'accord du COPIL la phase d'identification des établissements scolaires prioritaires a été conduite en collaboration avec les services techniques de la Mairie de Fada. Les infrastructures seront réalisées sur la base des standards en vigueur à l'ONEA. Une première proposition de CCTP pour la réalisation des latrines et des TDR pour le recrutement de la mission de contrôle a été soumise à l'ONEA pour appréciation en juin 2017. La révision des devis estimatifs des travaux à réaliser ainsi que des dossiers techniques pour le montage des dossiers d'appel d'offres est en cours. L'élaboration de ces dossiers est légèrement en retard par rapport à la planification du Projet sans que ce retard affecte l'atteinte de l'output.

Vu l'étendue limitée de notre intervention dans le domaine de l'assainissement les bénéfices attendus par notre intervention seront limités au milieu scolaire et les indicateurs adoptés reflètent cette situation (Impossible d'utiliser les indicateurs qui visent les conditions d'assainissement de l'ensemble des populations de la ville comme "le taux d'accès à l'assainissement" ou "la proportion de secteurs FDAL").

Si toutefois les fonds alloués à la réalisation de la STBV (Ligne A.02.04 du budget), laissés en stand-by en fonction du résultat de l'étude de faisabilité conduit par le PAAMU, pourrons être alloués à la réalisation des latrines scolaires notre intervention pourra combler les besoins de toute la partie scolaire urbaine de la Commune de Fada N'Gourma.

Il faut signaler les difficultés rencontrées dans l'implication des services techniques de la Mairie de Fada N'Gourma dans le volet assainissement du PADAEPA, faute d'un protocole d'accord avec le Projet qui formalise les responsabilités réciproques.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Les droits des titulaires sont respectés et les devoirs des détenteurs sont acquittés.					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année (2016)	Valeur année (2017)	Cible année (2017)	Cible finale
Taux de BF équipés de panneaux d'affichage	0	0	0	0	100%
Proportion de ménages ayant bénéficié d'une sensibilisation sur l'eau potable, hygiène et assainissement à la fin du projet	0	0	0	0	66%
Nombre de session de formations données sur la maintenance des réseaux, la réduction des pertes, la redevabilité du service et la maîtrise d'ouvrage communale à la fin du projet	0	0	0	2	8%
Nombre de personnes dont les capacités techniques et managériales sont renforcées (Toutes catégories d'acteurs).	0	0	0	60	100

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁶	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1 : Rédaction du DAO pour le recrutement du prestataire chargé de la sensibilisation			X	
2 : Elaboration d'une convention des subsides à octroi direct avec le CEMEAU pour les activités de formation du Projet			X	
3 : Conception d'une maquette de panneau d'affichage pour bornes fontaines		X		
4 : Rédaction d'un DAO pour la fourniture d'équipements pour la Reduction des pertes d'eau (RPE)			X	

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

L'implémentation pratique des activités programmées pour l'atteinte de l'output passent par une phase préalable de montage des dossiers de consultation des prestataires et validation conjointe ONEA/ENABEL. Le projet a du mal à franchir cette étape à cause des difficultés rencontrés dans la mobilisation de l'expertise interne ONEA. Les retards expérimentés, à l'état actuel, ne remettent pas en cause l'attente de l'output. L'état d'avancement des activités concernées est donné ci de sous :

- Les TDR pour le recrutement du prestataire chargé de la sensibilisation à l'hygiène en milieu familial et scolaire, élaborés en septembre 2017, a reçu un accord de principe par la Direction DASS de l'ONEA. Il doit être actualisé en fonction du nombre des sites scolaires retenus par les travaux des latrines et validé définitivement avant le montage du DAO. La sensibilisation devrait démarrer en accord avec le lancement des travaux des latrines.
- Une première version de la Convention de Subside (CS) avec le CEMEAU pour la réalisation des formations du Projet a été soumise à ENABEL en juillet 2017. Cette version n'a pas reçu un avis favorable et les amendements demandés par la partie Belge sont en cours d'élaboration. Cependant pour sa part l'ONEA a quelque objection en relation à certaines clauses légales de la CS. La version amendée de CS sera soumise à ENABEL pour appréciation début 2018. Le premier module de formations qui vise les fontainiers était programmé pour novembre 2017 mais n'a pas pu être lancé, d'où le décalage entre les valeurs cibles et les valeurs mesurés des deux indicateurs qui se réfèrent aux formations.
- Le service communication de l'ONEA a donné son avis favorable (aspect et contenu des messages) à la maquette du panneau d'affichage des prix pratiqués aux bornes fontaines du centre de Fada. La réalisation des panneaux et leur installation est prévue en parallèle avec le lancement du premier module des formations concernant les Fontainiers. L'appui de la direction de la communication à l'ONEA reste attendue sur les autres formes de communication sur les activités et impacts du Projet (Affiches, publicité, médiatisation écrite et audio-visuel).

⁶ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

- Le renforcement des capacités du partenaire en matière de gestion des réseaux et contrôle des pertes d'eau passe par l'acquisition d'équipements spécifiques. La rédaction des spécifications techniques et des DAO pour ce marché de fournitures est encore en cours. Les agents et plombiers du centre d'exploitation ONEA de Fada pourront être formés sur les techniques de maîtrise des pertes après acquisition des équipements. La finalisation des dossiers technico-administratifs pour l'achat de ces matériels est affectée par les difficultés de mobilisation de l'expertise interne ONEA.

3 Thèmes transversaux

3.1 Genre

La planification opérationnelle pour l'année 2017 se focalise principalement sur les études techniques et sur le montage des DAO pour l'attribution des marchés et sélection des différents prestataires. Il n'y pas donc encore des actions spécifiques entreprises à signaler à ce sujet.

De plus 74% du budget du Projet concerne des dépenses pour les investissements en infrastructures et le fonctionnement, dépenses qui sont effectués sans une analyse de genre spécifique.

Une fois réalisés les infrastructures pour l'extension du réseau d'eau potable de la ville de Fada N'Gourma, avec des nouveaux branchements particuliers et des nouvelles bornes fontaines, la corvée de l'eau pour les mères et les jeunes filles sera allégée. Typiquement cet allègement aura des impacts sur l'amélioration des conditions de vie des ménages et notamment des femmes, qui auront plus de temps pour l'éducation et les activités génératrices de revenu.

Le projet portera aussi une attention particulière à l'emploi des femmes, soit en ce qui concerne les emplois réguliers (vente de l'eau à la borne fontaine) soit pour les travaux temporaires liés aux travaux des infrastructures (Main d'œuvre non qualifié). L'emploi des femmes pour le rôle de fontainières des nouvelles bornes fontaines sera encouragé autant que possible et des formations qui prennent en compte les aspects de genre seront dispensées pour l'ensemble des fontainiers du réseau de Fada N'Gourma.

En matière d'assainissement une attention particulière sera dédiée à la construction des blocs de latrines destinées exclusivement aux filles afin d'assurer une présence continue des jeunes filles en classe.

Afin de renforcer l'impact sanitaire des ouvrages d'AEPA réalisés dans les écoles, la stratégie retenue par le Projet va consister à former les enseignants des écoles primaires à la gestion des ouvrages, leur entretien et la promotion de l'hygiène des apprenants. La prise en compte du genre dans les activités de promotion à l'hygiène est primordiale et des séances spécifiques pour les filles devront être organisées.

3.2 Environnement

La réalisation des infrastructures du Projet sera aussi neutre que possible pour l'environnement. Toutes les études auront une composante d'étude d'impact environnementale et sociales (EIES) suivant les normes définies par la loi. En ce moment l'EIES pour les travaux d'extension du système d'AEP de la ville de Fada est en cours d'attribution. Cette étude est prise en charge par la partie burkinabé conformément aux accords pris lors de la formulation du Projet.

Les études techniques pour le dimensionnement du nouveau système d'AEP ont pris en compte spécifiquement la limite de prélèvement de la ressource en eau du barrage de Tanjari de façon à garantir son renouvellement même en présence de trois années sèches consécutives. Cette limite se situe aux environs de 2500 m³/jour d'eau brute.

Une fois la capacité de captage maximale atteinte pour le barrage de Tandjari, le choix stratégique fait par l'ONEA consiste à mobiliser une source d'eau alternative, l'eau du barrage de Bilanga. Cette option, en considération de l'évolution probable de la demande en eau, se rendra nécessaire à l'horizon 2023. En parallèle l'exploitation des ressources en eau souterraines, par moyen de 11 forages en exercice, complète les besoins en approvisionnement en eau de la ville de Fada N'Gourma.

Pour le développement du réseau, les choix techniques viseront dans la mesure du possible à limiter l'emploi d'énergie pour le faire fonctionner. Un réservoir de tête sera réalisé sur la colline de Boudangou pour permettre la mise en pression de l'eau et à partir de celui-ci la distribution gravitaire sera privilégié.

En outre, les fontainiers seront formés à la bonne gestion et à l'assainissement des BF en vue de garantir la protection des ouvrages hydrauliques et la promotion de l'hygiène au tour des points d'eau.

Des activités de sensibilisation et de formation permettant la promotion de l'hygiène et l'assainissement seront développées. Les orientations de la campagne de promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base porteront, entre autres, sur les thèmes suivants :

- La préservation de la qualité de l'eau de boisson (modalités pour une collecte et un transport hygiénique de l'eau des bornes fontaines, les modes de stockage de l'eau conformes à l'hygiène, les pratiques pour une consommation hygiénique de l'eau de boisson, la propreté des alentours des bornes fontaines) ;
- L'utilisation raisonnée de l'eau des branchements particuliers (paiement de sa consommation d'eau, entretien des installations situées à domicile, enrayerment des fraudes, information sur les dysfonctionnements, etc.) et les bonnes pratiques pour éviter le gaspillage de la ressource hydrique ;
- L'hygiène du milieu et les avantages de disposer des ouvrages sanitaires d'évacuation des eaux usées domestiques (douches, toilettes et cuisines).

3.3 Autre : droits humains

L'approche du Projet, conformément aux énoncés du PN-AEPA et des politiques sectoriels nationales, est fondé sur les droits humains : l'état se doit de donner l'accès à l'eau potable de manière universelle à l'ensemble des citoyens, considérés comme détenteurs de droits.

Le Projet prévoit des activités de formation spécifiques pour les détenteurs d'obligations (staff ONEA et élus communaux) pour garantir la transparence et la redevabilité dans le service de l'eau potable. Des panneaux d'affichage expliquant les tarifs pratiques à la borne fontaine seront installés après avoir dispensé le module de formation spécifique pour les Fontainiers.

La campagne de sensibilisation du Projet prévoit un volet spécifique consacré au droit des consommateurs qui abordera entre autres, les thèmes suivants :

- La non-discrimination par rapport au service de l'eau ;

- Le droit à un service normal, régulier, en quantité et qualité suffisante, un service raisonnablement accessible ;
- Le droit à un service disponible, abordable et répondant à une norme de qualité définie ;
- Une information claire, pertinente et accessible au sujet des conditions d'abonnement, des conditions d'utilisation, de la qualité du service rendu et du produit distribué, de la tarification des services, des modalités de facturation et de recouvrement, des conditions d'interruption du service et des voies de recours dont ils disposent.

En matière d'assainissement scolaire il faut signaler que le Projet prendra en compte la réalisation des blocs de latrines avec des facilitations conçues spécialement pour permettre l'accès aux infrastructures sanitaires des personnes handicapées moteur.

4 Gestion des risques

Identification des risques			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	
Délai d'exécution du Projet trop court pour l'implémentation de toutes les activités	sept-16	OPS	High	High	Very High Risk	Suivi rapproché de la gestion du Projet	UGP	Continu	Matrice de Monitoring	En cours
						Recentrer le plan opérationnel sur quelques priorités	UGP	janv-18	Nouveau planning validé Copil n°2	
						Proposer une prolongation du délai de mise en œuvre du Projet	RR	janv-18	Dossier complet pour prolongation soumis à la DGD	
Manque d'un choix stratégique de l'ONEA sur l'approvisionnement en eau de la ville de Fada sur le long terme.	sept-16	DEV	High	Medium	High Risk	Réaliser une étude de schéma directeur	UGP	févr-17	Variante validées par parties prenantes	Terminé
						Demander une confirmation formelle à l'ONEA	RR	janv-17	PV validation ONEA 23/01/17	
						Choisir typologies d'infrastructures modulaires	UGP	juin-17	Station traitement modulaire adoptée en phase APS	
Les études menées au départ du projet sont contradictoires par rapport aux hypothèses du DTF, rendant le budget insuffisant	mai-16	OPS	Low	High	Medium Risk	Réaliser infrastructures adaptées à l'eau disponible	UGP	août-19	Dimensionnement adopté en phase APS adapté à la ressource	En cours
						Réajustement des résultats du Projet	UGP	janv-18	A formaliser par Copil	
Retards dans la réalisation et validation des études retardant le démarrage des travaux	mai-16	OPS	High	High	Very High Risk	Lancer les études APD dès la validation des variantes SD	UGP	févr-17	Rédaction des TDR anticipée	En cours
						Utiliser le contrat cadre avec la SHER; suivi rapproché avancement études	UGP	déc-17	Bon de commande finalisé mars 2017; fin études prévue mars 2018	
						Fixer un deadline pour la validation des études et la rédaction du DAO AEP Fada	RR	mars-18	Dialogue RR, Ambassade, Siege ENABEL en cours	

Défaillance de certaines entreprises à réaliser les travaux dans les délais	mai-16	OPS	Low	Medium	Low Risk	Vérification références des entreprises soumissionnaires	UGP	Continu	Matrice de Monitoring	En cours
						Suivi rapproché des Entreprises et missions contrôle	UGP	Continu	Matrice de Monitoring	
						Mission perlée d'appui au contrôle.	UGP	Continu	Rapport missions contrôle	
Zones possibles d'insécurité dans la région de l'est	mai-16	OPS	High	Medium	High Risk	Monitoring permanent des conditions de sécurité	UGP	Continu	Media et autorités locales/Ambassade de Belgique	En cours
Lenteur du processus de passation des marchés	mai-16	JUR	Medium	High	High Risk	Affectation RH supplémentaires à cellule MP ONEA	ONEA	oct-17	PF affecté à la cellule MP avec décision ONEA du 18/10/2017	En cours
						Insister sur respect des délais par ONEA	RR	janv-18	Suivi rapproché implication ONEA mis en place par parties prenantes	
						Investiguer possibilité des MP en régie	UGP	mars-18	Décision de rester en cogestion reste valable pour le moment.	
La commune n'est pas impliquée dans le projet	mai-16	DEV	Low	Medium	Low Risk	Renforcer la communication sur les activités du Projet	UGP	Continu	Matrice de Monitoring	En cours
						Prévoir des ateliers de concertation sur les choix techniques et stratégiques	UGP	Continu	PV des réunions	
L'ONEA n'est pas suffisamment impliqué dans la gestion du Projet	oct-16	DEV	Medium	High	High Risk	Programmer de réunions de coordination CTB/ONEA	RR	Continu	PV des réunions de coordination CTB/ONEA	En cours
						Trouver solutions pour problèmes de cogestion	RR	juin-17	Décisions au niveau du COPIL	
						Mobilisation effective du personnel de la contrepartie ONEA.	ONEA	mars-18	Mise en place d'une cellule d'appui au projet en cours de discussion	
Le cadre juridique du projet ne correspond pas aux modalités exécutives des Projets/Programmes de l'ONEA	oct-16	DEV	Medium	High	High Risk	Obtenir les décrets conjoints de création du Projet et de son Copil	RR	mars-18	Rédaction décrets suspendue par MEA et relancé Copil n°2	En cours
						Passer la gestion du Projet en régie	RR	mars-18	Décision de rester en cogestion reste valable pour le moment.	
						Adopter un ROI approprié au cadre juridique	RR	mars-18	Cadre juridique à préciser par les arrêtés	

Gestion défaillante des procédures administratives et financières des marchés publics	mai-16	DEV	Low	Medium	Low Risk	Affectation RH supplémentaires à cellule MP ONEA (suivi MP droit burkinabé)	ONEA	oct-17	PF affecté à la cellule MP avec décision ONEA du 18/10/2017	En cours
						Mission perlée d'appui d'un expert MP (suivi PM droit Belge)	UGP	mars-18	A programmer en relation à l'avancement des dossiers	
Manque d'un choix stratégique de l'ONEA et de la Mairie de Fada sur l'assainissement de la ville (Eaux usées et excréta).	févr-17	DEV	Medium	High	High Risk	Demander confirmation formelle à l'ONEA et Mairie	UGP	mai-17	PV réorientation ONEA 14/04/2017; Correspondance Mairie 5/05/17	En cours
						Choisir typologies d'infrastructures alternatives	UGP	déc-17	Liste des 20 écoles prioritaires dans la Commune de Fada finalisée le 13/12/2017	
						Convocation Copil extraordinaire	RR	mars-18	Réorientation partielle décidée Copil n°2; Ultime décision attendue Copil n°3	
Manque d'un Responsable Projet ONEA avec mandat claire	avr-17	DEV	Medium	High	High Risk	Définir le rôle du Responsable ONEA en relation au mandat du compte en Cogestion	ONEA	août-17	L'ONEA a clarifié les mandataires du compte en Cogestion	Terminé
						Définir les responsabilités du nouveau responsable ONEA affecté à temps plein	ONEA	déc-17	L'ONEA a clarifié le rôle du nouveau Responsable affecté au Projet avec décision du 07/10/2017	
Défaillance dans la réalisation des études retardant le démarrage effectif des activités	mars -18	OPS	Low	High	Medium Risk	Suivi rapproché des prestations	UGP	Continu	Matrice de Monitoring	En cours
						Vérification stricte des références des prestataires	UGP/CAM	Continu	Rapports d'attribution CAM	
						Vérification stricte du personnel et des équipements mobilisés	UGP	Continu	Rapport missions contrôle et de supervision	

5 Pilotage et apprentissage

5.1 Réorientations stratégiques

En conséquence des difficultés expérimentées et énoncés dans le chapitre 2. "Monitoring des résultats" la réorientation plus importante que le Projet doit mettre en œuvre concerne les modalités d'exécution du Projet et notamment le passage de certaines lignes budgétaires de la Cogestion vers la Régie. A l'état actuel les modalités pratiques de cette réorientation ne sont pas encore définies. L'ONEA privilégierait un passage à la Régie des lignes budgétaires relatives à la construction des infrastructures tout en déléguant à la partie Belge la responsabilité de valider les dossiers technico-administratifs associés. ENABEL juge indispensable de garder l'approche de coresponsabilité dans l'ensemble du Projet mais serait prête à prendre en charge le montage des dossiers selon les procédures de passation des marchés belges.

Une fois défini un accord sur cette réorientation entre ONEA et ENABEL la proposition de réorientation sera soumise au COPIL pour validation.

Un deuxième aspect à soumettre à l'attention du COPIL est la réorientation de la partie restante du Budget du Projet encore alloué à la réalisation d'une STBV vers la construction des latrines scolaires. La ligne budgétaire A.02.04 serait éliminée et le montant de 320.000 € serait reparti entre la ligne A.02.05 (Construction des latrines) et la ligne A.02.06 (Suivi des travaux des latrines).

5.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
<i>Formaliser un délai limite pour le processus de révision de l'étude APD et le montage du DAO pour contractualisation entreprise travaux et mission de contrôle.</i>	<i>COPIL</i>	<i>30/04/2018</i>
<i>Réorientation des modalités exécutives des lignes budgétaires relatives aux gros travaux d'hydrauliques (A.01.03 et A.01.04) de la Cogestion vers la Régie.</i>	<i>COPIL</i>	<i>30/04/2018</i>
<i>Formalisation du nouveau délai d'exécution du Projet et de son nouveau budget après prolongation.</i>	<i>DGD/DGCOOP</i>	<i>30/04/2018</i>
<i>Prise des arrêtés ministériels de création du Projet et de son Comité de Pilotage</i>	<i>MEA/MINEFID</i>	<i>30/04/2018</i>
<i>Etablissement d'un Protocole d'accord entre l'ONEA et la Mairie de Fada pour la mise en œuvre des activités du Projet</i>	<i>ONEA</i>	<i>30/04/2018</i>
<i>Mise en place d'une équipe technique de support au Projet PADAEPA au sein de la DPI ONEA</i>	<i>ONEA</i>	<i>30/04/2018</i>
<i>Réaffectation budgétaire de la ligne A.02.04 (Construction STBV) vers les lignes A.02.05 (Construction des latrines) et la ligne A.02.06 (Suivi des travaux des latrines).</i>	<i>COPIL</i>	<i>30/03/2018</i>

5.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
<p>La phase de formulation est cruciale pour la réussite future de toute intervention et en particulier si celle-ci doit ouvrir la porte à un nouveau partenariat.</p> <p>Il aurait fallu que les implications liées à la Cogestion et Régie dans la mise en œuvre du Projet PADAEPA soient discutés davantage et que les textes de mise en œuvre soient disponibles et partagés par toutes les parties.</p>	ENABEL/ONEA
<p>La phase de formulation dans un projet d'infrastructures devrait être plus poussée et idéalement devrait pouvoir résoudre un certain nombre d'incertitudes sur les options techniques pour les infrastructures de la future intervention. Les études de schéma directeur AEP auraient dû faire partie de la formulation du Projet</p> <p>Ceci aurait l'avantage d'aboutir à la définition d'un budget et d'un délai de mise en œuvre de la future intervention plus réaliste.</p>	ENABEL
<p>Le contrat cadre semble bien adéquat pour les études de la phase de formulation d'une intervention mais beaucoup moins pour les études de détails et de contrôle de la phase de mise en œuvre.</p> <p>Dans cette phase de mise en œuvre il faut privilégier des modalités exécutives qui permettent au partenaire d'exercer son rôle et de s'approprier du Projet.</p>	ENABEL
<p>Le délai d'exécution d'un projet d'infrastructures hydrauliques ne peut pas être réduit à trois ans, d'autant plus si la phase de formulation n'a pas pu trancher sur un certain nombre de choix techniques pour la phase de mise en œuvre et des études techniques ultérieures se rendent nécessaires.</p> <p>En effet le fait d'avoir démarré avec un délai trop court, à conditionné les choix ultérieurs (contrat cadre pour les études APD, lancement des APS/APD avant la clôture du schéma directeur, etc.) avec la suite des difficultés que nous venons de rencontrer. Par ailleurs la lourdeur administrative n'a pas été suffisamment considérée dans le choix de ce timing d'exécution</p>	ENABEL

6 Annexes

6.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
...	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
X	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
...	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
			X	
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		

X	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
X	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
X	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
			X	

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.

X	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		X		

4.1 Durabilité financière/économique ?

	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
X	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.

4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
X	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.

4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?

	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
X	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.

4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?

	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
--	---	---

	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
X	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

6.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision à prendre					Action			Suivi	
N°	Décision	Periode d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
1	En s'appuyant sur les propositions du schéma directeur, dégager une vision à long terme pour l'approvisionnement en eau de la ville de Fada.	janv-17	COFIL 13/01/17	ONEA	Communication au Projet	ONEA	31/01/2017	PV réunion ONEA CTB SHER signé	Terminé
2	Diligenter mise en œuvre mesures d'urgence afin de terminer l'exécution des travaux avant la saison de pluies (juillet 2017).	janv-17	COFIL 13/01/17	UGP	Lancement DAO	MP ONEA	31/01/2017	Les trois marches sont au niveau de validation PV CAM et d'élaboration projet de contrat pour soumission à ANO ENABEL	En cours
				UGP	Rédiger rapport d'avancement	UGP	Juin/juillet 17	Rapport d'avancement rédigé.	
3	Modifier le format du rapport d'activités pour le Copil	janv-17	COFIL 13/01/17	UGP	Rédiger le rapport d'activité Copil n°2	UGP	Juin/juillet 17	Model de rapportage validé lors du Copil n°2	Terminé
4	Obtenir les arrêtés ministériels de création du Projet et de son Comité de Pilotage	janv-17	COFIL 13/01/17	ONEA	Adresser au MEA une requête écrite accompagnée de CS et du DTF	ONEA	31/01/2017	Correspondance pour MEA envoyée	Terminé
								Projet d'arrêté reçue le 13/02/17. Rédaction suspendue par MEA	

5	Obtenir les arrêtés ministériels de création du Projet et de son Comité de Pilotage avant la prochaine session ordinaire du COPIL. (Reconduite).	août-17	COPIL 01/08/17	ONEA	Soumettre projet d'arrêtés aux membres du Copil pour amendement	MEA	31/12/2017	Nouvelle version du projet d'arrêtés envoyée par MEA le 02/08/2017	En cours
					Adresser au MEA une requête écrite accompagnée des projets d'arrêtés.	ONEA	31/12/2017	Requête accompagnée de la version amendée des arrêtés envoyée au MEA le 22/12/2017	
6	Adoption rapport « Baseline » PADAEPA sous réserve de vérification des indicateurs « Taux d'accès à l'eau potable », « Rendement total des installations » et Taux de conformité globale de l'eau ».	août-17	COPIL 01/08/17	UGP	Vérification des valeurs de départ pour les trois indicateurs avec les valeurs statistiques ONEA	UGP/ ONEA	15/10/2017	Valeurs révisées et nouvelle matrice de monitoring adoptée	Terminé
7	Remplacement « l'octroi de subsides » comme modalité d'exécution des activités de sensibilisation et de communication prévues dans le DTF, par les modalités de passation des marchés publics selon la loi belge.	août-17	COPIL 01/08/17	UGP	Appliquer les procédures de passation des marchés publics selon la loi belge aux activités des lignes budgétaires A.03.01 et A.03.03.	UGP	Sans délai	A prendre en compte lors de la passation des marchés	Terminé
8	Le budget alloué aux études pour la construction d'une STBV et la collecte des boues de vidange est affecté à la construction et au contrôle de latrines scolaires.	août-17	COPIL 01/08/17	UGP	Modification des lignes budgétaires A.02.01, A.02.02 et A.02.03 des activités du Résultats 2 du Projet.	UGP	15/10/2017	A prendre en compte lors de la planification opérationnelle Q4 2017	Terminé
9	Accord de principe sur la prolongation de 18 mois de la convention spécifique (Fin CS 22/01/2022). Fin mise en œuvre le 21/02/2021.	août-17	COPIL 01/08/17	UGP	Echange de lettre entre ministères Burkinabé et Belge pour acter la prolongation	MINEFI D/ MAE	Sans délai	Dossier complet soumis à la DGD par la Représentation ENABEL Burkina	En cours

10	Adoption de la nouvelle planification opérationnelle du Projet étalée jusqu'au 21 février 2021.	août-17	COFIL 01/08/17	UGP	Mettre à jour planification opérationnelle et planification financière	UGP	15/10/2017	A prendre en compte lors de la planification opérationnelle Q4 2017	Terminé
11	Organiser une réunion de coordination ONEA/CTB/SHER	août-17	COFIL 01/08/17	UGP	Définition d'un calendrier pour la finalisation des prestations SHER (Etude SD, APS et APD)	UGP/ SHER	Sans délai	Réunion tenue le 12/09/2017. Calendrier des engagements SHER/UGP établi ayant abouti à la validation études SD et APS	Terminé
12	Apporter une clarification relative à la gestion des ressources humaines envisagée dans le DTF (page 55, point 4.2 et page 63 point 5.4.2.1 et 5.4.2.5)	août-17	COFIL 01/08/17	ONEA	Ecrire une lettre de clarification sur l'interprétation de ces clauses du DTF	RR	Sans délai	Lettre de clarification adressée au MEA envoyée le 10/08/2017	Terminé
13	Apporter une clarification sur la décision concernant l'affectation à temps plein de M. MEHOU Jean Marie au Projet PADAEPA en qualité d'ingénieur du génie rural, en lieu que de Responsable Projet.	août-17	COFIL 01/08/17	UGP	Le statut et les responsabilités de l'intéressé devront être clarifiés par rapports aux exigences énoncés dans le DTF (page 61 point 5.3.4. et pages 86 -88 point 7.6.1).	DG ONEA	Sans délai	Demande de non objection sur la nomination du responsable ONEA adressée à la CTB le 29/09/2017. Nomination du Responsable National le 10/10/2017	Terminé

6.3 Cadre logique mis à jour

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Valeur de départ définis pour le PADAEPA	Valeur cible définis pour le PADAEPA	Sources de Vérification	Hypothèses
Objectif Global	Contribuer à l'atteinte des ODD dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu urbain par l'accroissement de l'accès durable à l'eau potable, au développement de l'assainissement et à la promotion du droit d'accès à ces services.					
Objectif Spécifique	L'accès durable à l'eau potable et l'assainissement adéquat sont améliorés dans la ville de Fada N'Gourma.	Réduction de la prévalence de maladies diarrhéiques dans la ville de Fada N'Gourma Taux d'accès à l'eau potable des populations de la ville de Fada N'Gourma	4,5% 88%	3,1% 90%	Rapport gestion ONEA Fada Rapports de statistiques des Centres de santé Rapport de monitoring	Les études sont suffisamment fiables L'eau est exploitable, et de quantité et qualité suffisantes L'équipe du centre de l'ONEA est impliquée dans la collecte des données de manière régulière
R 1	L'approvisionnement en eau potable est amélioré en quantité sur base de la ressource existante optimisée.	Ratio capacité de production d'eau potable / Besoins en eau potable Taux de conformité physico-chimique de l'eau Taux de conformité bactériologique de l'eau Rendement total des installations Nombre de Km de réseaux de distribution neufs posés à la fin du Projet	91 98% 99% 75% 0	94 98% 99% 83% 41	PV réception travaux Rapports gestion ONEA Données labo ONEA et Santé Publique Rapports des prestataires (mission de contrôle)	L'eau est exploitable, et de quantité et qualité suffisantes Les moyens financiers mobilisés sont suffisants pour permettre une amélioration substantielle des infrastructures hydrauliques

R 2	L'assainissement de la ville de Fada N'gourma est amélioré au niveau de des infrastructures d'assainissement scolaires.	<p>Nombre de cabines de latrines scolaires construites par le projet.</p> <p>Proportion des élèves ayant adopté le lavage des mains au savon après utilisation des latrines</p>	<p>0</p> <p>0</p>	<p>140</p> <p>60%</p>	<p>PV réception travaux</p> <p>Rapport ONEA Fada</p> <p>Rapport de monitoring</p> <p>Baseline</p> <p>Enquête de terrain</p>	<p>La direction provinciale de l'éducation et les enseignants des écoles concernés sont motivés, s'approprient des infrastructures scolaires et s'impliquent dans les activités d'entretien et suivi.</p> <p>Les élus communaux sont impliqués dans leur rôle de détenteurs d'obligations.</p>
R 3	Les droits des titulaires sont respectés et les devoirs des détenteurs sont acquittés.	<p>Taux de BF équipés de panneaux d'affichage</p> <p>Proportion de ménages ayant bénéficié d'une sensibilisation sur l'eau potable, hygiène et assainissement à la fin du projet</p> <p>Nombre de session de formations données sur la maintenance des réseaux, la réduction des pertes, la redevabilité du service et la maîtrise d'ouvrage communale à la fin du projet</p> <p>Nombre de personnes dont les capacités techniques et managériales sont renforcées (Toutes catégories d'acteurs).</p>	<p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>100%</p> <p>66%</p> <p>8</p> <p>100</p>	<p>Enquête terrain,</p> <p>Rapport de monitoring,</p> <p>Données ONEA</p> <p>Rapport prestataires</p>	<p>Les titulaires de droits de la ville de Fada N'Gourma sont suffisamment motivées et participent aux activités de sensibilisation.</p> <p>Les élus communaux sont responsables et impliqués dans leur rôle de détenteurs d'obligations.</p> <p>L'équipe du centre de l'ONEA à Fada reste motivée et s'impliquée dans les activités du projet</p>

6.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	OUI
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	OUI
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	mm/aaaa (estimation)
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	mm/aaaa (estimation)
Missions de backstopping depuis le 01/01/2016	<p>22/09/2016 – 29/09/2016 : Olivier CHANOINE (Expert Infrastructure ENABEL HQ)</p> <p>28/11/2016 – 03/12/2016 : Vincent TINANT (Expert Département Finances ENABEL HQ)</p> <p>27/11/2017 – 06/12/2017 : Muriel LAMBERT DE ROUVROIT (Expert Infrastructure ENABEL HQ)</p>

6.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BKF1602611

Project Title : **Projet d'Appui aux droits à l'accès à l'eau potable et de qualité et à l'assainissement de la ville de FaDa N'gourma (région de l'Est)**

Budget Version : **D01** Year to month : 31/12/2017

Currency : **EUR**

YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2017					Total	Total Exp.	Balance	% Exec
			2016	Q1	Q2	Q3	Q4				
A LACCÈS DURABLE À LEAU		8.507.500,00	88.656,98	1.243,66	145.917,23	74.739,41	658,51	222.558,80	311.215,78	8.196.284,22	4%
01 l'approvisionnement en eau		7.502.500,00	88.656,98	1.243,66	145.917,23	74.739,41	604,09	222.504,38	311.161,36	7.191.338,64	4%
01 Réalisation études	REGIE	1.207.500,00	88.656,98	1.243,66	145.917,23	74.737,43	604,09	222.502,40	311.159,38	896.340,62	26%
02 Amélioration des capacités	COGEST	275.000,00	0,00			1,98		1,98	1,98	274.998,02	0%
03 Augmentation de la	COGEST	3.740.000,00	0,00						0,00	3.740.000,00	0%
04 Extension du réseau de	COGEST	2.280.000,00	0,00						0,00	2.280.000,00	0%
02 l'assainissement de la ville		560.000,00	0,00						0,00	560.000,00	0%
01 Diagnostic et	REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	??%
02 organisation du système de	COGEST	0,00	0,00						0,00	0,00	??%
03 APD, DAO et suivi d'une	REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	??%
04 Réalisation d'une station de	COGEST	320.000,00	0,00						0,00	320.000,00	0%
05 Réalisation des travaux de	COGEST	210.000,00	0,00						0,00	210.000,00	0%
06 DAO et suivi des travaux de	REGIE	30.000,00	0,00						0,00	30.000,00	0%
03 les droits des titulaires sont		445.000,00	0,00				54,42	54,42	54,42	444.945,58	0%
01 Sensibilisation sur les droits	REGIE	120.000,00	0,00				1,83	1,83	1,83	119.998,17	0%
02 Formations des détenteurs	REGIE	75.000,00	0,00						0,00	75.000,00	0%
03 Amélioration de la	REGIE	70.000,00	0,00				52,59	52,59	52,59	69.947,41	0%
04 Amélioration du monitoring	COGEST	80.000,00	0,00						0,00	80.000,00	0%
	REGIE	2.692.900,00	246.610,50	57.707,59	209.563,07	136.383,94	82.356,05	486.010,65	732.621,15	1.960.278,85	27,00
	COGEST	7.307.100,00	0,00			1,98		1,98	1,98	7.307.098,02	0,00
	TOTAL	10.000.000,00	246.610,50	57.707,59	209.563,07	136.385,91	82.356,05	486.012,63	732.623,13	9.267.376,87	7,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BKF1602611 Printed on 30/01/2018

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BKF1602611

Project Title : **Projet d'Appui aux droits à l'accès à l'eau potable et de qualité et à l'assainissement de la ville de FaDa N'gourma (région de l'Est)**

Budget Version : **D01** Year to month : 31/12/2017

Currency : **EUR**

YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2016	2017				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				Q1	Q2	Q3	Q4				
	COGEST	100.000,00	0,00						0,00	100.000,00	0%
X Réserve BUDGETAIRE (MAX)		392.700,00	0,00						0,00	392.700,00	0%
		392.700,00	0,00						0,00	392.700,00	0%
	REGIE	90.600,00	0,00						0,00	90.600,00	0%
	COGEST	302.100,00	0,00						0,00	302.100,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX		1.099.800,00	157.953,52	56.463,94	63.645,84	61.646,51	81.697,54	263.453,83	421.407,35	678.392,65	38%
		747.000,00	75.261,72	45.734,73	53.028,70	51.819,19	58.238,11	208.820,72	284.082,45	462.917,55	38%
	REGIE	540.000,00	66.920,03	32.746,33	40.832,74	37.801,15	45.965,93	157.346,15	224.266,18	315.733,82	42%
	REGIE	90.000,00	169,60	1.987,46	3.733,40	4.561,10	4.681,78	14.963,75	15.133,35	74.866,65	17%
	REGIE	57.600,00	4.268,78	4.477,41	4.051,31	4.665,42	2.661,90	15.856,04	20.124,82	37.475,18	35%
	REGIE	30.600,00	381,31	2.319,60	2.378,40	2.583,43	2.640,60	9.922,03	10.303,34	20.296,66	34%
	REGIE	28.800,00	3.522,00	4.203,92	2.032,84	2.208,09	2.287,90	10.732,76	14.254,76	14.545,24	49%
		96.200,00	66.503,07	6.631,53	1.385,05	71,65	16.731,97	24.820,20	91.323,26	4.876,74	95%
	REGIE	61.200,00	51.521,92						51.521,92	9.678,08	84%
	REGIE	25.000,00	6.599,60	6.631,53	760,01		221,97	7.613,50	14.213,10	10.786,90	57%
	REGIE	10.000,00	8.381,55		625,04	71,65	16.510,00	17.206,69	25.588,24	-15.588,24	256%
		147.600,00	12.469,20	4.017,20	9.232,10	9.755,67	5.605,41	28.610,38	41.079,58	106.520,42	28%
	REGIE	36.000,00	4.573,96	387,22	2.090,08	3.640,65	369,54	6.487,48	11.061,44	24.938,56	31%
	REGIE	2.692.900,00	246.610,50	57.707,59	209.563,07	136.383,94	82.356,05	486.010,65	732.621,15	1.960.278,85	27,00
	COGEST	7.307.100,00	0,00			1,98		1,98	1,98	7.307.098,02	0,00
	TOTAL	10.000.000,00	246.610,50	57.707,59	209.563,07	136.385,91	82.356,05	486.012,63	732.623,13	9.267.376,87	7,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BKF1602611

Project Title : **Projet d'Appui aux droits à l'accès à l'eau potable et de qualité et à l'assainissement de la ville de FaDa N'gourma (région de l'Est)**

Budget Version : **D01**

Currency : **EUR**

YTM :

Year to month : 31/12/2017

Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing

	Status	Fin Mode	Amount	2017					Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				2016	Q1	Q2	Q3	Q4				
02 Télécommunications		REGIE	18.000,00	565,42	860,21	1.024,48	1.094,42	993,94	3.973,05	4.538,47	13.461,53	25%
03 Fournitures de bureau		REGIE	5.400,00	1.043,26	358,48	1.058,89	790,14	371,52	2.579,02	3.622,28	1.777,72	67%
04 Location/réhabilitation dun		REGIE	43.200,00	4.268,57	220,29	2.497,82	1.851,49	1.684,87	6.254,47	10.523,04	32.676,96	24%
05 frais de missions		REGIE	18.000,00	1.435,13	773,22	1.143,06	961,19	759,20	3.636,67	5.071,80	12.928,20	28%
06 frais de gardiennage		REGIE	27.000,00	582,86	1.417,78	1.417,78	1.417,78	1.426,36	5.679,69	6.262,55	20.737,45	23%
04 Audit, Suivi et Evaluation			109.000,00	3.719,49	80,48			1.122,05	1.202,53	4.922,02	104.077,98	5%
01 Baseline		REGIE	35.000,00	0,00						0,00	35.000,00	0%
02 Audit		REGIE	25.000,00	0,00						0,00	25.000,00	0%
03 Evaluations (mi-parcours et		REGIE	25.000,00	0,00						0,00	25.000,00	0%
04 Backstopping technique et		REGIE	24.000,00	3.719,49	80,48			1.122,05	1.202,53	4.922,02	19.077,98	21%
99 Conversion rate adjustment			0,00	0,04						0,04	-0,04	7%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	0,04						0,04	-0,04	7%
99 Conversion rate adjustment		COGEST	0,00	0,00						0,00	0,00	7%

REGIE	2.692.900,00	246.610,50	57.707,59	209.563,07	136.383,34	82.356,05	486.010,65	732.621,15	1.960.278,85	27,00
COGEST	7.307.100,00	0,00			1,98		1,98	1,98	7.307.098,02	0,00
TOTAL	10.000.000,00	246.610,50	57.707,59	209.563,07	136.385,31	82.356,05	486.012,63	732.623,13	9.267.376,87	7,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BKF1602611 Printed on 30/01/2018

page: 3

6.6 Ressources en termes de communication

RAS